

ministre sauvera la chèvre du peuple, cultivera les choux socialistes et révolutionnaires, et pourra prononcer des discours de droite à la télévision, préconisant l'harmonie et la discipline. D'autre part, on permettra aux amis du premier ministre, de l'époque de *Cité Libre*, d'œuvrer sans se soucier de l'édification de la société socialiste dont ils rêvaient, qu'aujourd'hui ils ont le pouvoir de réaliser et qu'en fait ils réalisent très bien.

En jouant le double jeu d'un langage de droite et en laissant la rondelle entre les mains des révolutionnaires, il ne s'agit que de parler en homme de droite et d'agir en homme de gauche. C'est pourquoi il doit se garder de remettre en vigueur, pour le moment, les mesures d'urgence, et ce, afin de mieux laisser entrer les anarchistes au Canada, et particulièrement au Québec.

Le très honorable premier ministre veut gagner du temps et, pour ce faire, il se cache derrière la démocratie inexistante et imprégnée de la pollution verbale d'un comité qu'il contrôle.

La peine de mort est disparue et la pègre s'en réjouit. Les mesures d'urgence n'existent plus; alors les anarchistes se serrent la main et se félicitent en criant: Vive la liberté! Ils pourront maintenant organiser une autre crise, en toute liberté et quiétude, et lorsqu'ils seront bien organisés, on lancera la police et l'armée après eux, à la dernière minute. Et voilà! Ça y est! On a voulu la révolution? On l'a! On leur a laissé toute la liberté et toute la latitude de s'organiser; ensuite, on les affrontera à la dernière minute.

Le gouvernement n'a pas besoin de comité d'étude pour savoir ce qu'il a à faire: qu'il prenne ses responsabilités. Il a la majorité voulue: qu'il agisse. Il a fait sa dernière campagne électorale en exploitant l'idée d'un gouvernement majoritaire. Aujourd'hui, étant donné qu'il a la majorité, qu'il agisse! Il a la responsabilité de gouverner le pays; qu'il présente un bill à la Chambre, après avoir consulté les partis d'opposition.

Le gouvernement a déjà été prévenu par MM. Drapeau et Saulnier, de Montréal. Le gouvernement s'est moqué de leurs avertissements. On avait réclamé l'établissement d'une commission royale d'enquête sur ce qui se passait au sein de la Compagnie des jeunes Canadiens, mais on a voulu jouer à la politique et, partant, on n'a pas accordé l'enquête que le maire de Montréal et le président du comité exécutif avaient demandé. On n'a pas voulu prendre les mesures qui s'imposaient pour empêcher les anarchistes d'agir au Québec, et à cause de cette grossière négligence, on a connu la crise d'octobre. Le très honorable premier ministre n'est pas disposé à adopter une loi permanente afin de tenir en respect les anarchistes au Canada et, particulièrement, au Québec. Il est assez curieux de voir qui sont les accusés qui ont comparu devant les tribunaux et quel est le passé de certains d'entre eux. Ces gens, jusqu'à ce jour, ont voulu saboter notre société, et, lorsque le mal sera bien organisé, ils triompheront, parce que les mesures d'urgence seront alors présentées trop tard.

J'ai en main certaines déclarations qui, à mon sens, sont assez importantes. Il existe au Canada, un nouvel organisme fédéral, dont le président est M. Jean-Louis Gagnon. Le gouvernement fédéral devrait certainement prendre plus de précautions à son sujet qu'il n'en a pris à ce jour.

L'honorable député de Bonaventure (M. Béchard) peut dire que l'on peut chasser des sorcières. Il peut dire ce

[M. Rondeau.]

qu'il voudra: il a la liberté de dire ce qu'il veut à la Chambre, et je regrette qu'il ne prenne pas la parole plus souvent pour qu'on puisse connaître le fond de sa pensée.

Voici ce que le président d'Information Canada disait:

[Traduction]

«Je n'ai pas une goutte de gloire nationale dans les veines, mais j'ai beaucoup de sang rouge qui crie vengeance...»

«La révolte, à mon sens, est la loi de l'esclave, et il faut mourir selon sa propre loi, mais je ne crois plus que certaines races soient nées pour régner ou pour dominer...»

«Le nationalisme conduit à des guerres inutiles; la lutte des classes amène la libération des opprimés... la lutte des classes est un facteur de libération...»

[Français]

Monsieur le président, cette lettre a été écrite il n'y a pas tellement longtemps. J'ai en main une autre déclaration, celle d'un éminent criminaliste américain qui se lit ainsi:

[Traduction]

Les gens qui ne veulent pas croire dans la théorie de la conspiration que nous enseigne l'histoire sont ceux-là mêmes qui permettent aux conspirateurs de continuer à écrire l'histoire.

[Français]

Monsieur le président, je pourrais encore citer d'autres déclarations pour prouver qu'au Canada, comme dans les autres pays, le gouvernement fédéral a le droit de s'inquiéter de sa propre sécurité. Ce n'est pas lorsque les troubles sont à nos portes qu'il est temps, pour le gouvernement d'un pays, de s'organiser. Nous sommes ici pour adopter des lois préventives, et celles-ci devraient être adoptées le plus tôt possible, car ayant connu les événements d'octobre, nous ne pouvons pas être naïfs au point de croire que tout est rentré dans l'ordre.

Si nous adoptions des lois permettant à des organismes de pouvoir enquêter sur ce qui se passe dans notre province et ailleurs, au Canada, nous aurions là une excellente mesure préventive permettant d'éviter que ne se produisent des troubles comme ceux que nous avons connus au mois d'octobre.

C'est la raison pour laquelle la motion présentée par le gouvernement est stupide et insensée. Cette motion vise à tromper davantage le public, à lui faire accroire que le gouvernement étudie le problème, qu'il va prendre certaines mesures, alors qu'il possède tout ce qu'il faut pour être en mesure de préparer une loi et la présenter à la Chambre. Ceux qui se préoccupent de la sécurité du pays, de la liberté de l'individu, plutôt que de l'anarchie, pourraient voter en faveur.

C'est la raison pour laquelle j'estime que le gouvernement, en retardant l'adoption d'une loi permanente et nationale, manque à son devoir. Une telle loi pourrait être utile. Il est évident que le gouvernement, actuellement, se dégage de ses responsabilités et veut gagner du temps pour pouvoir, lors des prochaines élections, jouer à la politique sur le dos du FLQ.

[Traduction]

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, pendant le mois d'avril, sachant que la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires) allait expirer, j'étais de ceux qui estimaient que nous ne devrions pas la conserver. Je suis aussi de ceux qui estiment que nous devrions songer à adopter une nouvelle mesure apte à nous permettre de régler les situa-